Procès-verbal

De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De l'Association pour la Sauvegarde de la Pointe de Kerbihan

Mercredi 12 août 2026

Présents : 32

Pouvoirs : 19

Total représentés : 51 adhérent.es

François Billet, Président, informe, que le Conseil d'Administration a nommé Isabelle Gonzales co-présidente avec lui. Cela aurait dû être fait il y a plusieurs années …

1 – Rapport moral – Isabelle Gonzales - La canicule

Les impacts des canicules successives sur la faune sauvage et sur la flore sont nombreux.

Les animaux ont des difficultés pour se nourrir, pour trouver de l'eau (la mare de la Pointe est à sec), pour se déplacer sur des sols bitumés pouvant atteindre de fortes températures et trouver de l'ombre. Ils doivent également réguler leur température corporelle et cela les épuise. Les oiseaux ouvrent leurs becs et écartent leurs ailes afin de ventiler leur plumage. Le chevreuil halète par sa gueule ouverte.

Les oisillons peuvent mourir de surchauffe dans leur nid et, il arrive que pour échapper à cette fournaise, ils tombent de leur nid et meurent.

Les chauves-souris peuvent fuir les toitures devenues brûlantes en plein jour.

Nous pouvons observer que les arbres perdent leurs feuilles en plein mois juillet ! Avec le manque d'eau, ils se mettent en mode survie en fermant leurs stomates (petits orifices sous les feuilles ou se fait l'évaporation de l'eau) pour économiser le peu d'eau. La sève circule très difficilement et la photo synthèse ne se fait plus. Les feuilles

tombent pour permettre à l'arbre de survivre à ces températures caniculaires depuis juin.

Face aux conditions caniculaires et l'assèchement totale de la mare l'ASPK a mis à disposition un bac à eau avec une planche flottante pour les divers insectes dont les abeilles du rucher de la Pointe de Kerbihan et un petit récipient pour la petite faune. Lors de vos promenades à la pointe vous pouvez apporter une bouteille d'eau pour faire le complément et nous signaler tous problèmes par rapport à cet abreuvoir.

2 – Rapport d'activité 2025 - 2026 :

- 19 août 2025 : la fièvre catarrhale ovine dans le 56. Nous avons fait un mail à la Mairie, à M. Poupinel (le berger), aux propriétaires et au garde littoral pour connaître l'état sanitaire des moutons (aucun retour).

- 22 août 2025 : L'ASPK et La Vigie ont proposé la conférence/spectacle : LE SUJET, qui a emporté un très large succès. Ce spectacle a été jouée plusieurs fois et a de nombreuses demandes.

- 1 septembre 2025 : restauration de l'hôtel à insectes et son déplacement à proximité de la mare afin qu'il soit plus à l'abri des vents du sud-ouest

- 11 septembre 2025 : rencontre avec Laurence Seguin, Catherine Maury Le Goff et Annick Seguin, afin d'échanger sur les parcelles de Manose à la Pointe. La famille a autorisé les représentants de l'ASPK à aller sur leurs parcelles (elles sont situées dans l'éco-pâturage Ouest). Un courrier a été adressé à l'Association les Amis de la Pointe (les propriétaires)

- La chasse à la Pointe, cet hiver.

Nous avons constaté une battue centrée sur le chemin de traverse .

Nous avons demandé de quoi il s'agissait: la réponse a été assez évasive avant que soit confirmé une battue au renard

La meute de chiens confirmait la battue.

Nous avons demandé qui avait ordonné ou autorisé cette battue :les propriétaires ou la Mairie ou la société de chasse de son propre chef : nous n'avons pas obtenu de réponse claire, laissant planer un doute et surtout un manque de prise de responsabilité .

la sécurité était assurée par plusieurs personnes ce qui n' a pas empêché le chevreuil de surgir (au risque de heurter un passant ou un cycliste ...)

Nous avons entendu deux coups de feu laissant supposé que l'animal recherché à été au moins vu et possiblement tué .

les chasseurs sont alors repartis vers 11h 30 sans plus d'information sur cette chasse

- 1er octobre 2025 : la plaque herpétologique que nous installons pour un suivi des reptiles, a été « balancée » dans le champ. Les reptiles se mettent en dessous pour se protéger ou au-dessus pour profiter du soleil. En mars, nous avons trouvé une trentaine d'orvets et une petite couleuvre helvétique.

- 1er octobre 2025 : Nous avons relevé deux dépôts sauvages de déchets verts. La Pointe n'est pas la déchetterie !!!

- Point éco-pâturage :

En septembre 2025, départ de Mr Poupinel, le berger en convention avec l'Association des propriétaires. Il est remplacé par Mr Adrien Raillant (il a des moutons sur Locmariaquer). Il pratique la rotation de la pâture côté rivière, la parcelle est divisée en deux afin d'éviter un surpâturage.

- Février 2026 : rdv à la Pointe avec Mme Lecanuet adjointe à l'environnement, afin de rencontrer : Mr Tsiang garde littoral et le nouveau berger.

- mars 2026 : Les boucs sont toujours présents. Ils ne sont pas bouclés, ils sont sans suivis sanitaires et ils n'ont pas d'eau. Nous avons contacté l'Association Natur'animaux, située à Pluneret. C'est un refuge pour les animaux de la ferme. Pour le moment, il n'y a aucun changement.

- juillet 2026 : participation de l'ASPK à l'apéro ponton organisé par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA).

- Point d'info : sur la Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL) : le tracé sur la Pointe est arrêté. Les travaux sur la partie de la rivière de Crac'h doivent commencer en septembre 2026.

- Exposition photos pour les 20 ans de l'ASPK

- L'ASPK a proposé cette exposition dans le cadre des appels à projets que proposent la Mairie. Nous avons été retenus et la ville a financé la somme de 3000€. Nous les remercions pour leur soutien et leur confiance.

Le 20 juin 2026 : inauguration de l'exposition. De nombreuses personnes étaient présentent : 4 élues : M. Le Maire, Mme Lecanuet, Mme De Salins et Mme Laureau, des représentants de l'Association des propriétaires et des adhérents.es de l'ASPK et des non adhérents. Une quarantaine de personnes.

- Les ruches : Mr Jean Saint-Guily administrateur de l'ASPK et apiculteur du rucher de Kerbihan :

Elles souffrent de la canicule mais leur source principale est le nectar des fleurs et celui-ci sèche dès le matin. Cette année il n'y aura pas de miel.

Cependant, la bonne nouvelle, les abeilles butinent le pollen de la Jussie qui est une plante invasive de la mare ! Plante très mellifère.

Rapport d'activités voté à l'unanimité

3 – Bilan financier François Billet

Solde au 1er janvier 25 : **2 095,67 €**

Cotisations 2023 (10€/personne)	800,00 €	
Miel	160,00 €	
Assurance Responsabilité		187,61 €
Plastification Bureau Vallée		47,20 €
Oeillets Bureau Vallée		15,20 €
Pots AG et spectacle Le sujet		85,00 €
Frais de banque		9,63 €
Sous-totaux	960,00 €	344,64 €

Solde fin déc. 2025 : 2 711,03 €

Il y a eu 3 abstentions en raison de la non présentation des différentes dépenses, suite problème informatique,

3 abstentions

48 votes pour

4 – Renouvellement Conseil d'Administration

La CA est composé de Isabelle Gonzales coprésidente avec François Billet, de Christine Bonfiglio, de Nicolas Bussière, de Christine Cavrois, de Solenn Gonzales, de Didier Gonzales (trésorier adjoint), de

Bertrand Ravary, de Jean Saint-Guily et de Yves-Marie Szymusiak (secrétaire).

5 - Projets 2026-2027

5-1- Suite de l'exposition des photos ? Elle est prévue jusqu'au 20 septembre 2026.

Des adhérents suggèrent de laisser l'exposition en place encore un peu ? Ou se fera le stockage des dix panneaux ?

5-2 – Les chèvres et les boucs

Le 27 août, 2026 : une réunion aura lieu à l'éco-pâturage côté rivière à l'initiative de Mme Fordos présidente de l'association Natu' animaux avec Mme Lecanuet, les Amis de la Pointe, et le berger.

Les propriétaires refusent la présence de l'ASPK et Mme Lecanuet est d'accord avec la décision des propriétaires des parcelles. L'ASPK est à l'origine du signalement des maltraitances animales et connaît bien la situation de par la présence fréquente des adhérent.es sur la Pointe.

Les caprins ne sont toujours pas bouclés et pas de suivi sanitaire. Deux naissances ont eu lieu cette année 2026. L'éco-pâturage avec les moutons avaient pour objet de lutter contre le baccharis, Notre association a poussé pour mettre en place l'éco-pâturage sur la partie Ouest ou il y avait beaucoup de baccharis, mais a toujours manifesté son désaccord sur la partie Est car il n'y avait pas de baccharis, mais une grande partie de cet espace était composé d'une prairie fauchée, et de fourrés.

La présidente des propriétaires a exprimé son souhaite de retrouver la culture comment en 1950 ! Ceci qui n'est pas possible car l'abandon des terres a laissé des friches se développer et donc une variété d'écosystèmes. Les chèvres et les boucs ont détruit les écosystèmes existants au sein des fourrés.

Question de Nathalie Laureau, élue conseillère municipale, demande ce qu'il en est de la tenue des COPIL (Comité de Pilotage avec l'association des propriétaires, de la Commune, des chasseurs et de l'ASPK), question que notre Association avait posée aux candidats lors de la campagne électorale.

L'ASPK : Les propriétaires refusent les COPILS et Mme Lecanuet suit cette demande. Il n'y a donc pas eu de réunions depuis plusieurs années. L'ASPK souhaite toujours la tenue de COPILS.

Jean Saint-Guily, administrateur, intervient pour dire son mécontentement et que ces COPILS doivent reprendre. Ils sont là pour dialoguer entre les parties prenantes même s'il y a des divergences.

5-3 - reprendre la liste de nos demandes à la commune :

- modification de la porte du blockhaus côté Ouest,

- déplacement du fil de canalisation du public au blockhaus de la Pointe (protection des lys maritimes).

- Plage de Kervillen : notre demande est de remettre les piquets de signalement des banc de roches. Afin d'éviter les accidents. La Direction départementale des Territoires de la Mer du Morbihan (DDTM) ne veut pas, dixit Mme Lecanuet, mais nous n'en connaissons pas les raisons. Nous souhaitons avoir les raisons de se refus. Demande.

5-4- vendredi 4 septembre 2026 : Forum des Associations 16h30 – 19h à la salle Culturelle de la Vigie à La Trinité-sur-Mer.

5-5- La chasse, on fait quoi ? - Intervention Bertrand Ravary ;

cf pièce jointe en annexe au PV d'AG.

5-6- L'ASPK projette de mettre des pommiers sur les parcelles de Manose. Elisabeth Davodeau, adhérente de l'ASPK, envisage un potager.

5-7- organiser une rencontre avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (le SDIS,) la commune, les Amis de la Pointe et les chasseurs. Afin d'aborder la prévention des risques de feu sur la Pointe (fiche action AD8 du plan de gestion).

5-8- Faire établir un devis par Synergie Environnement et Bretagne Vivante pour faire un point sur la biodiversité sur la Pointe en lien avec le Plan de gestion ; audit faune et flore afin de "mesurer" les changements, et suivant résultats que fait-on pour la faune et la flore pour la conserver et la sauvegarder **?** Puis le proposer à la Commune.

Nous essaierons de le financer nous-mêmes en demandant quer l'ASPK soit reconnue d'utilité publique et ainsi bénéficier de l'avantage fiscal.

Nathalie Laureau :

1 - la commune fait un atlas de la biodiversité. On pourrait mutualiser les études. Bretagne Vivante est aussi sollicitée pour ce projet.

2 – Vous pourriez proposer dans l'appel à projets de la commune le projet du jardin partagé et la plantation des pommiers. Mme de Salins appuie cette proposition.

Les propositions d'actions pour 2026-27

sont approuvées à l'unanimité

6 - Questions diverses :

Une adhérente : il manque des jeunes dans l'association : proposition de faire un groupe Instragram.

ASPK : Nous voyons cela mais il nous faudrait de l'aide. Si quelqu'un.e veut s'y coller ...

Jean Saint-Guily : très favorable aux plantations de pommes de terre, et souhaite qu'on remette en place le COPIL

Pascale de Salins, conseillère municipale appuiera cette demande.

Nathalie Laureau, demande ce que fait l'ASPK sur l'estran ?

L'ASPK : malheureusement, l'association ne travaille pas sur l'estran mais uniquement sur la terre principalement, ceci est lié à l'origine de l'association, mais aussi par manque de moyens humains.

Ceci étant, Isabelle Gonzales, précise que l'ASPK est intervenue plusieurs fois lors de l'arrivage massif (en janvier/février 2026) des Macareux moines et de deux dauphins morts échoués suite aux tempêtes et des vents violents, en faisant le lien avec le centre de l'Observatoire PELAGIS de la Rochelle et le garde littoral.

Une adhérente demande : Que faire des espaces ostréicoles abandonnés ?

L'ASPK : Ce n'est pas dans nos objectifs, mais nous sommes preneurs des informations.

Il est 12 h l'AG est terminée.

Pôt de l'amitié